

## Bulletin national de situation hydrologique du 11 mars 2025



Des conditions anticycloniques ont dominé la majeure partie du mois. Toutefois, on distingue deux périodes perturbées, la première du 7 au 14 avec un épisode neigeux et des précipitations marqués sur les Cévennes les 7 et 8, puis le second du 21 au 26 avec l'arrivée d'une perturbation active par l'ouest avec des cumuls conséquents sur les Cévennes le 22 et des chutes de neige sur les Vosges et le Jura le 25.

La pluviométrie, déficitaire sur la majeure partie du pays, a été plus conforme à la saison de la Gironde à l'est de la Bretagne et à l'Île-de-France, sur l'ouest de la Bourgogne et en plaine d'Alsace. Le déficit a généralement dépassé 25 %, voire même 50 % sur le Sud-Ouest, le Centre-Est, les Alpes et leur piémont, l'ouest des Hauts-de-France et près de la frontière belge ainsi que sur la Corse hormis sur la façade orientale. En revanche, les précipitations ont été nettement excédentaires du sud-est du Massif central au nord du Languedoc et au sud-ouest de la Provence. Sur ces régions, les cumuls ont atteint une fois et demie à trois fois et demie la normale. À l'échelle de la France et du mois, la pluviométrie a été déficitaire de plus de 25 %.

Les sols superficiels se sont asséchés sur la majeure partie du pays. Ils sont toutefois par endroits plus humides à inhabituellement humides sur un grand quart nord-ouest du pays et des Alpes centrales aux Alpes-Maritimes. L'humidité des sols demeure proche de la normale du Sud-Ouest au Nord-Est. Ils restent plus secs à inhabituellement secs sur le littoral de la Corse-du-Sud et localement sur le sud du Languedoc-Roussillon. À l'inverse, les sols se sont nettement humidifiés du sud-est du Massif central au nord du Languedoc. Ils deviennent exceptionnellement humides sur les Cévennes.

En février 2025, la recharge a été déficitaire sur une grande partie du territoire et seul le sud-est a bénéficié de pluies efficaces excédentaires. Les situations sont supérieures aux normales sur les nappes de la moitié ouest du territoire. Elles sont hétérogènes et moins favorables sur la moitié est, généralement de modérément bas à modérément haut. Les niveaux des nappes du Roussillon et du massif des Corbières restent bas à très bas.

Le mois de février met en évidence une forte disparité des débits des cours d'eau, avec des niveaux très élevés dans le nord-ouest, certaines parties du centre et de l'est, tandis que la majorité des stations présentent des conditions hydrologiques proches des normales saisonnières.

Au 11 mars, 4 départements sont concernés par des restrictions des usages de l'eau au-delà de la vigilance dont 2 départements ont mis en œuvre des mesures de crise. À titre de comparaison en 2024 sur cette même période, 6 départements avaient mis en œuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau et 7 départements étaient concernés en 2023.

**Auteurs du document** : Office international de l'eau (OIEau)

**Obtenir le document** : Office international de l'eau (OIEau)

**Diffuseur des métadonnées** : Office International de l'Eau

**Mots clés** : INDICE D'HUMIDITE DES SOLS, RESTRICTION D'USAGE, PRECIPITATION CUMULEE, PRECIPITATION MENSUELLE, DEBIT, NAPPE ALLUVIALE, PLUVIOMETRIE, COURS D'EAU, EAU SOUTERRAINE, NAPPE D'EAU SOUTERRAINE, HYDRAULICITE, RECHARGE DE NAPPE

**Thème (issu du Text Mining)** : MILIEU NATUREL

**Date** : 2025-03-11

**Format** : text/xml

**Identifiant Documentaire :** OIE/BSH20250311

**Source :** Page 16 p.

**Langue :** Français

**Accéder à la notice source :**

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-11-mars-2025>

**Télécharger les documents :** [https://www.oieau.fr/eaudoc/system/files/bsh\\_03\\_2025\\_0.pdf](https://www.oieau.fr/eaudoc/system/files/bsh_03_2025_0.pdf)

**Emprise nationale :** FXX

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-11-mars-20250>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

